

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Avis d'ouverture d'une enquête publique environnementale relative à une demande de renouvellement d'une autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau, en application des articles L181-1 et L.214-3 du code de l'environnement

En application des dispositions de l'arrêté préfectoral n°2020 - 62 du 18 juin 2020, il sera procédé :

du 6 juillet 2020 à partir de 8h30 jusqu'au 7 août 2020 à 17h30,

soit pendant une durée de 33 jours consécutifs, à une enquête publique environnementale préalable au renouvellement d'une autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau en application des articles L.214-3 et L181-1 du code de l'environnement, au profit de la société publique locale (SPL) Val de Seine Aménagement pour les activités classées sous les rubriques suivantes de la nomenclature introduite par l'article R.214-1 du code de l'environnement et concernées par le projet au titre de la loi sur l'eau :

- autorisation pour les rubriques 1.2.2.0, 2.1.5.0, 2.2.1.0, 3.1.1.0, 3.1.4.0 et 3.2.2.0.
- déclaration pour les rubriques 1.1.1.0, et 3.2.3.0.

Cette opération concerne deux communes du département des Hauts-de-Seine : Boulogne-Billancourt et Meudon.

Par décision rendue le 18 novembre 2019, monsieur le président du tribunal administratif de Cergy-Pontoise a désigné monsieur Gérard Dechaumet, ingénieur TPE, en qualité de commissaire-enquêteur.

Il se tiendra à la disposition du public avec le dossier d'enquête publique et le registre d'enquête permettant à chacun de consigner éventuellement ses observations et propositions, lors des permanences assurées aux lieux, dates et heures suivantes :

- Mairie de Boulogne-Billancourt – service urbanisme réglementaire – 2^{ème} étage – 26, avenue André Morizet :
 - le lundi 6 juillet 2020, de 9h à 12h ;
 - le jeudi 16 juillet 2020, de 16h à 19h ;
 - le vendredi 7 août 2020, de 14h30 à 17h30.
- Mairie de Meudon – 6, avenue Le Corbeiller :
 - le lundi 27 juillet 2020, de 9h à 12h.

De plus, le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public lors de permanences téléphoniques de trente minutes, à réserver par le biais du site dédié à l'enquête publique <http://zac-seguin-boulogne-billancourt.enquetepublique.net> dans les créneaux indiqué ci-dessous :

- le samedi 11 juillet 2020, de 9h à 12h ;
- le mardi 21 juillet 2020, de 9h à 12h ;
- le mercredi 29 juillet 2020, de 14h à 17h ;
- le samedi 1^{er} août 2020, de 9h à 12h.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier et le registre seront mis à disposition du public, notamment l'étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale et le mémoire en réponse à cet avis produit par la SPL Val de Seine Aménagement, aux jours et aux heures d'ouverture suivants :

- Mairie de Boulogne-Billancourt – Service urbanisme réglementaire – 2^{ème} étage – 26, avenue André Morizet :
 - du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ;
 - le vendredi de 8h30 à 16h30 et 17h30, le vendredi 7 août 2020.
- Mairie de Meudon – service urbanisme- 6, avenue Le Corbeiller :
 - du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 ;

Le dossier soumis à enquête publique sera également consultable sur les sites suivants :

<http://zac-seguin-boulogne-billancourt.enquetepublique.net>

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-et-prevention-des-risques/Environnement/Eau/Eau-Arretes-et-Enquetes-publiques-Eau>

<https://www.projets-environnement.gouv.fr>

Durant l'enquête, le public pourra adresser ses observations et propositions par voie postale à l'adresse suivante : Hôtel de ville de Boulogne-Billancourt - Service urbanisme réglementaire – 92100 Boulogne-Billancourt, à l'attention de monsieur Gérard Dechaumet, commissaire enquêteur.

Ces observations seront annexées au registre d'enquête.

Le public pourra aussi formuler ses observations et propositions sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : zac-seguin-boulogne-billancourt@enquetepublique.net

ainsi que sur la boîte fonctionnelle de la préfecture des Hauts-de-Seine : pref-enquetes-publiques-dre@hauts-de-seine.gouv.fr

Pendant toute la durée de l'enquête publique, les pièces du dossier seront en outre consultables sur un poste informatique mis à disposition dans les mairies susmentionnées.

Le présent avis d'enquête publique sera publié par les soins du préfet des Hauts-de-Seine, et en caractères apparents, quinze jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci, dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département des Hauts-de-Seine.

Dans les mêmes conditions, cet avis sera publié sur le site internet de la préfecture des Hauts-de-Seine à l'adresse suivante : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-et-prevention-des-risques/Environnement/Eau/Eau-Arretes-et-Enquetes-publiques-Eau>

et par voie d'affiches dans les communes de Boulogne-Billancourt et Meudon ainsi qu'à la préfecture des Hauts-de-Seine.

Dans les mêmes conditions, le responsable du projet, procédera à l'affichage du même avis sur les lieux prévus pour sa réalisation.

Le rapport et les conclusions du commissaire d'enquêteur seront tenus à disposition du public, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique, dans les mairies susmentionnées, et à la préfecture des Hauts-de-Seine. Ils pourront aussi être consultés sur les sites internet suivants:

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-et-prevention-des-risques/Environnement/Eau/Eau-Arretes-et-Enquetes-publiques-Eau>

<https://www.projets-environnement.gouv.fr>

A l'issue de la procédure, le préfet des Hauts-de-Seine prendra un arrêté d'autorisation assorti le cas échéant de prescriptions ou un arrêté de refus sur la demande d'autorisation environnementale déposée par la SPL Val de Seine Aménagement.

Toute information relative au dossier d'enquête publique concernant le projet d'aménagement de la ZAC Seguin Rives de Seine, pourra être sollicitée auprès du responsable du projet :

SPL Val de Seine Aménagement
Mme Sandrine Roussot
Directrice du développement
696, rue Yves Kermen
92100 Boulogne-Billancourt
Tél : 01.46.08.82.92

Le préfet,

Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général

Vincent BERTON